

Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal de Luc Sur Aude

Séance du 7 Septembre 2010

Étaient présents:

Mr Jean Claude Pons
Mr Parfait Moréno
Mr Didier Algans
Mr Thierry Peres
Mme Najat Garcia
Mme Eather Falconner
Mr Frédéric Rigail
Mme Patricia Reinhold Von Essen
Mr Michel Cuguillère

Étaient excusés:

Mme Rose- Marie Roques

Un secrétaire est nommé, Patricia Reinhold von Essen, Jean Claude Pons déclare que la séance peut commencer et donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Point du PLU**
- Consolidation du pont Romain**
- Aménagement desserte eau potable**
- Projet communication SMS**
- Organisation cantine et école**
- Projet d'installation agricole sur la Commune**
- Question diverses**

-Point du PLU

Le Conseil municipal devra se réunir mardi prochain à 20h30 pour travailler sur le PLU avec le bureau d'étude pour décider de la cartographie des terrains.

Mr le Maire présente la cartographie provisoire et attire l'attention sur des points qui restent à étudier:

- 1-Etude des risques d'incendie (notamment vers Constance)
- 2-Risques lié à l'eau. En cas de scénario semblable à celui du Var, que se passerait il à Luc ?
- 3-Trouver un emplacement pour le cimetière et son agrandissement compte tenu de l'inondabilité du terrain prévu et trouver un emplacement pour épandre les cendres des personnes qui se font incinérer car selon une récente circulaire il faut un site pour épandre les cendres, leur dispersion étant interdite en dehors.

-Consolidation du pont Romain

Le pont romain posé à même la terre a tendance à glisser et à s'ouvrir.

Les études de travaux de consolidation montent à 120000 €.

Les subventions accordées sont de 40 000€

Un appel d'offre est lancé avec la date butoir du 4 Octobre 2010

Le Conseil municipal étudiera les propositions et si elles atteignent la somme de 12000€ il faudra réétudier la question. A savoir: faire une consolidation pour maintenir le passage des poids lourds ou seulement consolider le Pont pour éviter qu'il ne s'effondre et ainsi protéger l'habitation de Mr Doyen et interdire la circulation à tous les véhicules dessus.

-Aménagement desserte eau potable

Suite au chiffrage réalisé par le Cabinet Opale il a été déposé un projet de subvention à l'agence de l'eau et au Conseil Général pour l'aménagement d'une desserte d'eau potable.

-Projet communication SMS

Pour convier les habitants des événements à venir sur la Commune et relayer les alertes provenant de la Préfecture en cas d'intempéries et de danger (Circulaire ministérielle), l'achat d'un logiciel qui permettrait d'envoyer les infos en 1 clic sur les téléphones portables est présenté au Conseil qui vote à l'unanimité l'achat du logiciel.

-Organisation cantine et école

Le contrat de Mme Gambus Magali a été mis en place. Prévu initialement à 26h et avec une prise en charge de 100%, suite à un changement des critères de Pôle emploi au 1er Août, ce contrat passe à 20h et à 65 % de prise en charge. Pour un contrat de 6 mois renouvelables. Contrat qui a démarré le 1er Septembre.

Mme Moréno est repositionnée sur l'école avec un contrat de 18h hebdomadaires et Magali Gambus travaille à la cantine 16h par semaine et passe 4h à aider au secrétariat.

-Projet d'installation agricole sur la Commune.

Une personne a pris contact avec la Mairie pour installer une exploitation d'élevage de Brebis avec une estive l'été. Elle souhaiterait faire pâturer ses troupeaux sur des Communaux. A condition de remplir les clauses requises sur le plan administratif et sous réserve de présenter au Conseil un projet d'installation solide et crédible le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le principe.

-Question diverses

Décheterie : Une personne a été identifiée après avoir déposé à la décharge de Luc des déchets interdits . Une plainte a été déposée et une contravention dressée pour une amende de 300€

Défibrillateur : Il est installé dans la salle de belotte, il est envisagé de réunir les gens du village pour les former à l'utilisation de cet appareil au cours de deux séances sur un samedi matin en présence de pompiers et du fournisseur de l'appareil ainsi que du médecin exerçant sur la Commune.

Analyse financière de la Commune:

Une analyse a été réalisée par le percepteur de Couiza cet été. J.C Pons donne lecture de cette étude qui est assez positive:Une capacité d'autofinancement correcte, peu

d'endettement, une trésorerie largement supérieure à la norme conseillée.

En charge de personnel, et en comparaison avec des communes équivalentes, nous avons 41% de dépenses de charge de personnel contre 31 % pour la moyenne des autres communes. Ce qui représente un écart élevé et attire notre attention sur la gestion de l'emploi. En dépense par habitant : 819€ contre 936€ (moyenne des communes équivalentes)

La Commune est bien subventionnée. Le produit fiscal est moins fort que dans le reste du Département, ce qui est avantageux pour nos habitants.

Hormis pour la Taxe Professionnelle, nous sommes dans les moyennes du département.

Nous figurons parmi les collectivités les plus solvables.

Pôle d'excellence rurale.

Il s'agit d'un système dans lequel on allie du financement privé et public pour des projets de développement où on allie les entrepreneurs et le territoire avec des financements à 50% pour un apport de 100.000€ par le porteur de projet. Mr Jean Claude Pons a invité Mayrac, Solaroma, Nougaret, du Grain au pain et les Jardins de la Haute vallée à participer à la prochaine réunion pour étudier le développement de leurs projets dans le cadre de cette aide.

Plan d'épandage

Une étude est en cours, une alliance avec Rennes les Bains s'est mise en place pour gérer ce plan d'épandage en commun. .

Fin de la séance à 22h50

Jean Claude Pons .

Le Maire

Le prochain conseil municipal est convoqué pour le mardi 14/9/2010 à 20h30 à la Mairie de Luc.

ordre du jour :

- étude du projet de PLU
- questions diverses

